Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260302-DEL260302_20-DE

PLESCOP
PLE KOB

Délibération du 2 mars 2026

26-03-02-**20** : PATRIMOINE : Dépôt et conservation de mobilier et des collections de Charles LE QUINTREC – Convention avec la famille LE QUINTREC

Le conseil municipal de PLESCOP, convoqué le 13 février 2026 (point n°1 à 15) et le 24 février 2026 (point n° 16 à 21), s'est réuni le lundi 02 mars 2026 en session ordinaire à la mairie de PLESCOP

***Présents : (12)** : Loïc LE TRIONNAIRE, Bernard DANET, Françoise FOURRIER, Jean-Louis LURON, Jacqueline GUILLOTIN, Serge LE NEILLON, Honoré GUIGOURES, Claudine PECCABIN, Pierre LE RAY, Éric CAMENEN, André GUILLAS, Sandrine CAINJO*

***Absents excusés ayant donné pouvoir : (4)** : Laurent LE BODO, Christel MENARD, Juliette XAYASOMATH, et Keita PALIN respectivement à André GUILLAS, Claudine PECCABIN Jacqueline GUILLOTIN et Pierre LE RAY*

***Absents excusés : (1)** : Laurence LEMOINE, Jérôme COMMUN, Fannie PETIOT, Stéphanie LE POLOTEC et Stéphane STREIFF*

***Secrétaire de séance :** Serge LE NEILLON*

***Quorum (11) :** atteint*

Monsieur Le Maire lit et développe le rapport suivant :

Charles LE QUINTREC, écrivain et poète d'origine plescopaise est né le 14 mars 1926. Très attaché à sa commune de naissance, il a été une figure importante, reconnue, et récompensée par de nombreux prix, du paysage littéraire français de l'époque, ayant notamment des liens forts avec des auteurs comme Hervé BAZIN, Xavier GRALL, ou encore GUILLEVIC.

A l'occasion du centenaire de sa naissance, un évènement sera organisé le 3 octobre 2026, afin de célébrer et ancrer Charles LE QUINTREC dans l'histoire de notre commune. Sa famille a alors émis le souhait de transférer et déposer le bureau, deux bibliothèques, des manuscrits originaux, des correspondances et des ouvrages lui ayant appartenu, dans une salle communale (salle à l'étage de la Médiathèque « L'Ancre »), afin d'y assurer leur conservation et leur accessibilité au public.

A cet effet, une convention sera signée avec la famille LE QUINTREC, convention ayant pour objet de définir les modalités de transfert, de dépôt, de conservation, d'utilisation et de mise à disposition du public des différents éléments déposés.

ANNEXE : projet de convention

Après en avoir délibéré, sur proposition de la commission Culture et Patrimoine du 19 février 2026, le conseil municipal est invité à :

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260302-DEL260302_20-DE

- APPROUVER la convention ci-annexée ;

- DONNER pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Copie certifiée conforme

Le Maire

Loïc LE TRIONNAIRE

Le secrétaire de séance,



Serge LE NEILLON